

**LE SERVICE PUBLIC DE LA
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE
L'HABITAT EN NORMANDIE**

**AG PLAN BÂTIMENT DURABLE
RENNES 15 OCT 2021**

Le secteur bâtiment, levier de la transition énergétique

- Un secteur aujourd'hui fortement contributeur en consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre. La Stratégie Nationale Bas-Carbone prévoit la neutralité carbone d'ici 2050 : division par 6 des émissions de GES, mise au niveau BBC de l'ensemble du parc tertiaire et résidentiel
- La rénovation énergétique des logements, un enjeu environnemental, économique et social : 1 800 000 logements dont 2/3 en DPE D à G donc 30 000 à 40 000 logements à rénover/an d'ici 2050 (SRADDET), 40% du CA du secteur sur entretien-rénovation (1^{er} poste), 20% des ménages en situation de vulnérabilité énergétique
- Un objectif : massifier la rénovation énergétique performante en s'appuyant sur les aides nationales/régionales/locales et sur le conseil et l'accompagnement des ménages (et petit tertiaire privé) par un tiers de confiance (service public)

Le plan Normandie Bâtiments Durables

- Feuille de route du mandat 2016-2021 pour favoriser la rénovation et la construction performante
- 110 M€ engagés (Région+ FEDER) sur 4 cibles : la maison individuelle (chèque éco-énergie de 500 à 9500€), les copropriétés, les logements sociaux, les bâtiments communaux et intercommunaux
- 15 000 logements construits ou rénovés de façon performante (BBC ou BBC compatible, gain CEP > 40%) grâce aux aides régionales, 700 M€ de travaux, 40 000 T eqCO2 économisées/an
- Un écosystème d'acteurs conventionnés et animés par la Région : 150 entreprises « rénovateurs BBC », 20 BET « auditeurs/contrôleurs », 120 conseillers « habitat et énergie » répartis au sein de 25 structures (EPCI, asso), constituant une « chaîne de confiance ». Un partenariat fort avec les OP, têtes de réseau ou partenaires et les EPCI autour des conseillers et de la mobilisation des pros.

Le conseil /accompagnement (SPPEH) en 3 temps

1^{er} temps : 2016-2020 :

- Extension du dispositif chèque éco-énergie bas-normand à toute la Région Normandie; Financement du réseau des **conseillers « Habitat et Energie »** sur crédits Région (700 k€/an)
- Conseillers réseau ANAH : accompagner les ménages éligibles Habiter Mieux vers chèque éco-énergie dans le cadre des OPAH et PIG ou en secteur diffus
- Conseillers EIE réseau ADEME (en EPCI/PTRE ou en asso) : accompagner les ménages non éligibles ANAH vers chèque éco-énergie, CITE puis MPR
- Financement de l'audit énergétique par la Région (800€) pour rénovations à 60% gain CEP et BBC
- Intervention d'un rénovateur BBC pour les rénovations à 60% de gain CEP et les rénos BBC
- processus d'intervention « conseiller-auditeur-rénovateur » (= chaîne de confiance) défini dans les cahiers des charges du conventionnement/ charte partenariale du dispositif signée en 2018. Plateforme numérique front et back office

Le conseil /accompagnement (SPPEH) en 3 temps

2^{er} temps : 2021-2023 :

- Portage associé du programme SARE par la Région
- Financement CEE et Région/FEDER d'un réseau de 19 Espaces Conseil FAIRE (14 EPCI ou PETR, 5 associations). 100% du territoire couvert pr info de premier niveau
- ECF composé des ex EIE et d'opérateurs ANAH, articulation facilitée avec les OPAH et PIG des EPCI et départements.
- accompagnement vers le chèque éco-énergie et aides nationales MPR/CEE pour les ménages non éligibles ANAH dans le cadre des actes SARE A2 (conseil personnalisé) A4 et A4bis (accompagnement avant et pendant travaux), **sous condition de cofinancement par l'EPCI**
- Maintien financement réseau ANAH : accompagner les ménages éligibles Habiter Mieux vers chèque éco-énergie dans le cadre des OPAH et PIG ou en secteur diffus, **hors SARE**
- Financement de l'audit énergétique par la Région (500€) avec aide CEE SARE incluse (100€) + renvoi sur aide MPR
- Financement régional à la rénovation des copropriétés conditionné à un accompagnement par un ECF ou un opérateur ANAH OPAH/PIG

Le conseil /accompagnement (SPPEH) en 3 temps

3^{er} temps : Evolutions annoncées 2022, 2023 et post SARE

- Intégration Habiter Mieux dans MPR sérénité
- Mise en œuvre loi Climat Résilience (DPE, réno performante, nouvelle définition du SPPEH, notion accompagnateur issue rapport SICHEL)
- Évolution du SPPEH vers un SPRH, réseau de conseillers habitat, pilotage ANAH et non plus ADEME, accompagnateur rénov dès 2023
- Nouvelle marque remplaçant FAIRE ?
- Quid du financement et des modalités d'organisation de l'après SARE en 2024?
- Articulation des rôles de l'ANAH, des Régions (chef de file AEC, SRADDET/PREE), des départements (aides à la pierre, précarité énergétique), des EPCI (PLH/PCAET/guichets uniques) ?
- Feuille de route pour le mandat régional 2021-2027 ?

QUESTIONS / REPONSES



RÉGION
NORMANDIE

Contact Direction de la Communication

Site de Caen

Abbaye aux Dames
Place Reine Mathilde
CS 50523 - 14035 CAEN Cedex 1
Tél. : 02 31 06 98 55

Site de Rouen

5 rue Robert Schuman
CS 21129 - 76174 ROUEN Cedex
Tél. : 02 35 52 57 06

communication@normandie.fr